

« les vertèbres cervicales, ainsi que la plupart des os des
 « deux pieds. Le corps du Saint étant, après six ou sept
 « siècles, dans un état de dissolution complète, il n'est pas
 « étonnant que ces menues parties, préservées par leur
 « ténuité même, aient échappé au pillage de la tombe.
 « Elles ont été soigneusement recueillies et remises entre
 « les mains de M. le curé de Saint-Maurice, qui en a fait
 « dresser un inventaire détaillé dont nous venons de repro-
 « duire en peu de mots la substance. »

D'un autre côté la tradition et l'histoire s'accordent à affirmer que les reliques de saint Mamert ont été transférées à Orléans, dans l'église de Sainte-Croix. « Un inventaire des
 « reliques de cette église, dressé en 1562, quelque temps
 « avant qu'elles fussent brûlées avec l'église elle-même par
 « les calvinistes, constate l'existence d'une châsse incrustée
 « en partie d'argent où se trouvait le corps de saint Mamert
 « et d'un buste d'argent doré renfermant son chef. Saint
 « Mamert était le second patron de cette cathédrale où il
 « avait un autel desservi par deux chanoines prébendiers
 « qui portaient le nom de chanoines Mamertins. Saint
 « Mamert, enfin, était l'objet d'un culte particulier dans le
 « diocèse d'Orléans, où l'on célébrait trois fêtes en son
 « honneur : la première, au jour de sa mort, le 11 mai ; la
 « seconde, au jour de la translation de son corps, le 13 oc-
 « tobre ; la troisième, au jour de la translation de son chef,
 « le 14 novembre.

« Ces diverses fêtes et translations paraissent assez dif-
 « ficiles à expliquer, et le savant et exact Le Nain de Tille-
 « mont s'en est justement préoccupé. *On fait*, dit-il, à
 « *Orléans une feste double de sa translation, le 13 octobre ;*
 « *on en fait encore mémoire le 14 novembre, de quoy le*
 « *nouveau Bréviaire d'Orléans ne marque point la raison.*
 « *Il paroist par ce Breviaire qu'on n'y scaît la translation*